

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AIRE-LA-VILLE DU MERCREDI 15 JUIN 2016

SEANCE OUVERTE A 20 H. 00

Présents :

M. Hamidou HAMA, Président

Mmes Nathalie HENRIOD, Dominique HOWALD, Irène MAIO, Véronique MOULLET
BOUCHARDY, Edith ZBINDEN-DUVILLARD,

MM. Jonathan CHRISTIN, Philippe ELTSCHINGER, Livio LANZA, José NODA GONZALEZ,
Yannick NOVELLE, André PHILIPP, conseillers

Exécutif :

M. Dominique NOVELLE, maire

Mme Christine RAMBACH, adjointe

Absents excusés :

M. Michel APOTHELOZ, adjoint

M. Bertrand FUMEAUX, conseiller

Procès-verbal :

Mme Véronique DUPERRIER, secrétaire communale

ORDRE DU JOUR

- I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE
- II. RAPPORTS DES COMMISSIONS
- III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS
- IV. DELIBERATION CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES 2015 DE LA
FONDATION « LES CHOUETTES »
- V. DELIBERATION CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES 2015 DE LA
FONDATION COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE
- VI. DATES DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE DEUXIEME SEMESTRE
2016
- VII. MOTIONS
- VIII. QUESTIONS ET DIVERS

* * * * *

Le nouveau président du Conseil municipal, Monsieur HAMA, ouvre la séance à 20 h. 00. Il souhaite la bienvenue à tous les conseillers et les remercie pour leur présence. Il salue la présence de Monsieur ROCH, de la Fiduciaire F.I. Fides Immo Sàrl.

Il excuse l'absence de Messieurs APOTHELOZ et FUMEAUX.

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Le président demande si tout le monde a bien reçu et lu ce document, et si celui-ci amène des commentaires ou des remarques.

Aucune remarque ni question n'étant formulée, le président demande aux conseillers de bien vouloir approuver ce procès-verbal. **9 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions, Madame E. ZBINDEN-DUVILLARD et Monsieur Y. NOVELLE, absents lors de la dernière séance.**

II. RAPPORTS DES COMMISSIONS

Le président demande si des présidents(es) de commission ont des rapports à commenter au Conseil.

Commission « Environnement »

Monsieur Y. NOVELLE dit que la commission « Environnement » s'est réunie le lundi 13 juin 2016. Ils ont parlé du projet de réseau agro-environnemental de la Champagne 2016-2023. Ce projet a convaincu la commission et le coût de ce projet se monte à CHF 8'900.00 à payer sur huit ans. Il faudra en tenir compte lors de l'élaboration du budget. La commission propose au Conseil municipal d'accepter ce projet.

Il donne la parole à Madame RAMBACH pour parler des déchets de cuisine. Elle rappelle qu'une campagne faite par le canton va être mise en place dès cet automne. Il va distribuer aux communes des kits pour trier ces déchets (petites poubelles vertes et un rouleau de sacs). Ensuite, chaque commune va donc devoir organiser à sa façon la distribution de ces kits de tri. En ce qui concerne ce projet, la commission a décidé d'organiser une séance d'information publique, avec quelques intervenants extérieurs, pour expliquer le contexte de cette campagne. Monsieur CHRISTIN dit aussi que cette séance sera l'opportunité de parler de toutes les sortes de tri, et pas uniquement les déchets de cuisine. Monsieur D. NOVELLE rajoute qu'il faudrait que cette collecte de déchets de cuisine soit mise en place au plus tard dans le courant du premier semestre 2017, car il faut auparavant étudier les modes de faire d'évacuation de ces déchets.

Monsieur Y. NOVELLE dit que la commission a également discuté des bornes pour les voitures électriques. La commission est d'avis que ce projet est encore un peu prématuré pour la commune. Ce sujet sera rediscuté dans deux ou trois ans, en fonction de l'évolution du nombre de véhicules électriques dans la commune.

La commission a également prévu de préparer un règlement concernant les subventions pour les renouvellements des abonnements annuels TPG.

La commission a également prévu de refaire une journée « Mobilité » en 2017 avec un atelier de réparations de vélos, ou autres.

Madame RAMBACH dit que tous ces points seront discutés lors de la séance de commission prévue pour l'élaboration du budget 2017.

Commission « Routes »

Monsieur CHRISTIN dit que la commission « Routes » s'est réunie le lundi 30 mai 2016. Elle a fait un point de situation sur les travaux prévus pour 2016, ceux déjà réalisés et ceux encore à faire. Elle a également fait quelques propositions de travaux à effectuer en 2017, et elle a donné mandat à Monsieur D. NOVELLE de demander des devis dans différents domaines. La commission va se réunir au mois d'août pour l'élaboration du budget 2017 et définira ses priorités à ce moment-là.

Commission ad hoc « Marché »

Madame RAMBACH dit que la commission ad hoc « Marché » s'est réunie le lundi 23 mai 2016.

Les membres sont allés visiter différents marchés. Ils sont actuellement en train de prendre des contacts pour savoir si des producteurs locaux seraient intéressés à venir tenir un stand dans notre commune. A l'heure actuelle, plusieurs questions se posent encore telles que la fréquence, le lieu et la pertinence d'un tel marché. La commission se réunira à nouveau cet automne.

Le président demande si d'autres commissions se sont réunies. Cela n'étant pas le cas, le président passe au point suivant de l'ordre du jour.

III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le président donne la parole au maire pour trois communications.

Exercice militaire dans la commune

Le maire informe les conseillers que des militaires vont venir effectuer des exercices dans notre commune du 18 au 28 juillet 2016. Ces exercices auront lieu entre le bord du Rhône et le chemin de Vernaz.

Travaux sur la route de Verbois

Le maire dit que ces travaux auront lieu sur la route de Verbois, à la hauteur du giratoire du Pont de Peney jusqu'au chemin de Sous-Peney. Ils vont faire la deuxième étape de pose du revêtement phono-absorbant. Le maire rappelle que la première étape (route d'Aire-la-Ville jusqu'au Pont de Peney) avait été réalisée l'année dernière. Le maire dit que ces travaux vont occasionner des coûts à la commune, car tous les regards qui se trouvent sur ce tronçon de route cantonale appartiennent à la commune. Ces travaux auront lieu du lundi 20 au vendredi 24 juin 2016.

Epicerie

Suite à la question de Monsieur CHRISTIN lors de la dernière séance du Conseil municipal, le maire a pris des renseignements, et il peut donner les informations suivantes. Monsieur MOSES est le propriétaire du magasin, c'est lui qui a le contrat de bail avec la Régie. Il a mis son magasin, ainsi que ceux de Cartigny et Confignon en gérance à Mesdames MOULET et REY. Pour Aire-la-Ville et Cartigny, il y a une responsable, à savoir Madame ALBERTANO, car elle a la patente. Elle doit gérer tout ce qui concerne l'épicerie, à savoir le personnel, son stock, la propreté du magasin, etc. Elle doit également faire des heures dans l'épicerie de Cartigny chaque semaine.

En ce qui concerne le licenciement d'une employée qui a eu lieu dernièrement, le maire dit que les gérantes lui avaient demandé de modifier un peu ses horaires, et de travailler le mercredi ainsi que le week-end, ce qu'elle ne désirait pas faire, raisons pour laquelle ce licenciement avait eu lieu.

Il dit que les nouvelles gérantes veulent que cette épicerie fonctionne et elles vont tout faire pour cela.

Le président donne la parole à Madame RAMBACH pour cinq communications.

Cité de l'Energie

Elle informe les conseillers que la commune a reçu le renouvellement de son label « Cité de l'Energie ». Un audit a été réalisé et la commune a obtenu des points supplémentaires en rapport avec les travaux qu'elle a réalisés, tels que l'installation du chauffage à distance, l'optimisation de l'éclairage public, au suivi des consommations Energ'Coach, rénovation de la nouvelle mairie, etc. Pour les conseillers intéressés, le dossier est à disposition à la mairie.

Projet d'exposition d'art africain

Elle précise qu'elle a rencontré la famille SIGAM au mois d'avril, et elle devait la revoir au mois de mai pour définir les dernières modalités du projet. Etant donné le décès de Monsieur SIGAM, ce rendez-vous a été remis, mais elle peut déjà dire qu'une exposition aura lieu du jeudi 10 novembre

au dimanche 04 décembre 2016. D'autre part, Madame RAMBACH rappelle que la famille SIGAM a prévu d'organiser divers événements en rapport avec cette première exposition comme le vernissage le jeudi 10 novembre, une conférence dans la salle V. Duvillard le vendredi, et une soirée découverte sur l'art africain et leur culture (danse, cuisine, etc.) le samedi 12 novembre. Tout cela reste à confirmer.

Nouvelle loi LRDBHD

Elle rappelle que cette nouvelle loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et les divertissements (LRDBHD) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Il s'agit d'un transfert de compétences sur les communes, et ces dernières doivent donner les autorisations pour les manifestations publiques qui se déroulent sur leur territoire (auparavant c'était le SCOM). Toutes les informations et les documents qui doivent être remplis se trouvent sur le site internet de la commune. Ces demandes doivent être rapportées à la commune au minimum trente jours avant la manifestation. Elle précise que toutes ces informations ont été remises aux associations et sociétés du village lors d'une séance à la mairie. Si les conseillers entendent des personnes qui ont des questions à propos de ces demandes, ils peuvent tout à fait leur proposer de contacter la mairie pour obtenir de l'aide.

Madame RAMBACH dit que ces démarches peuvent paraître contraignantes, mais cela permet à la commune d'avoir une vision complète de la demande, de cadrer les horaires, et ainsi de mieux gérer les dossiers (nuisances dans la salle polyvalente ou autres).

Monsieur CHRISTIN demande si c'est la commune qui régit les débits de boissons alcoolisées pour les fêtes. Madame RAMBACH répond que la commune donne une autorisation pour une ou plusieurs buvettes, si cela est mentionné dans la demande. Cette autorisation permet au demandeur de vendre de l'alcool. Il n'est pas nécessaire d'avoir une patente pour une buvette éphémère.

Fête des écoles

Elle informe les conseillers que cette fête aura lieu le vendredi 1^{er} juillet 2016. Cette année, l'Exécutif a décidé d'offrir un bon repas à chaque conseiller municipal qui le souhaitera. Pour cela, il faudra qu'il s'inscrive à la mairie d'ici le vendredi 24 juin 2016. Une table officielle sera mise en place.

Projet de crèche à Aire-la-Ville

Elle rappelle que ce projet a beaucoup été discuté en commission « Sociale », et qu'avant d'aller plus avant il fallait trouver quelqu'un qui soit d'accord d'exploiter la crèche avec nous. Elle a rencontré les membres du Bureau du conseil de fondation de la petite enfance de Confignon, et ces derniers ont donné, à l'unanimité, leur accord pour cette collaboration. Les modalités de cette collaboration seront prises ultérieurement. L'Exécutif a pris contact avec une architecte. Il l'a rencontrée dernièrement, et elle va faire une proposition d'accompagnement dans les démarches à effectuer en vue du concours. Madame RAMBACH dit que l'Exécutif va également rencontrer Madame ANDERSSON, directrice de la Crèche de Confignon, pour qu'elle puisse les accompagner dans toutes les démarches à effectuer avant le concours. La rétribution financière est encore à définir.

IV. DELIBERATION CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES 2015 DE LA FONDATION « LES CHOUETTES »

Le président donne la parole au maire pour qu'il puisse donner lecture du rapport de Monsieur STREBEL, président de la Fondation « Les Chouettes ».

Le président demande aux conseillers s'ils ont des questions ou des remarques concernant cette délibération. Cela n'étant pas le cas, il demande aux conseillers de bien vouloir approuver cette délibération. **11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.**

Texte de la délibération :

Proposition relative à l'approbation du bilan et du compte de pertes et profits de la Fondation « Les Chouettes »

vu le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2015 de la Fondation « Les Chouettes » et le rapport de gestion,
vu l'approbation des comptes par le Conseil de Fondation le 20 avril 2016 et le rapport du Président du Conseil de Fondation du 21 mai 2016,
vu l'article 30, alinéa 1, lettre i, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
sur proposition du Maire, le Conseil municipal

D E C I D E par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

1. D'approuver les comptes au 31 décembre 2015 de la Fondation « Les Chouettes ».

V. DELIBERATION CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES 2015 DE LA FONDATION COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE

Le président donne la parole à Monsieur ROCH, président de la Fondation communale pour le chauffage, pour qu'il puisse présenter le rapport de l'année 2015. Il dit que l'année 2015 a été un peu plus froide que 2014, ce qui a engendré un peu plus de CHF 50'000.00 de recettes supplémentaires, avec un montant de charges hors Cadiom à peu près équivalent à 2014. L'année 2015 se solde donc avec une perte de CHF 24'000.00, contre CHF 48'000.00 en 2014.

En ce qui concerne les pertes récurrentes de la Fondation depuis plusieurs années, Monsieur ROCH dit qu'ils ont rencontré le Service de surveillance des communes et ils sont en train d'étudier une solution qui permettrait de remédier à ces pertes. Des discussions entre le Service de surveillance des communes, la Fondation et la commune sont en cours et un projet devrait être proposé au Conseil municipal cet automne pour que la Fondation puisse repartir sur de meilleures bases, et ne plus être déficit constant.

Le président demande aux conseillers s'ils ont des questions ou des remarques concernant cette délibération. Cela n'étant pas le cas, il demande aux conseillers de bien vouloir approuver cette délibération. **10 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.**

Texte de la délibération :

Proposition relative à l'approbation du bilan et du compte de pertes et profits de la Fondation communale pour le chauffage

vu le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2015 de la Fondation communale pour le chauffage et le rapport de gestion,
vu l'approbation des comptes par le Conseil de Fondation le 02 juin 2016,
vu l'article 30, alinéa 1, lettre i, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
sur proposition du Maire, le Conseil municipal

D E C I D E par 10 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention

1. D'approuver les comptes au 31 décembre 2015 de la Fondation communale pour le chauffage.
-

VI. DATES DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE DEUXIEME SEMESTRE 2016

Le président donne la parole au maire. Ce dernier donne les dates des séances du Conseil municipal pour le deuxième semestre 2016, à savoir :

- Mercredi 14 septembre
- Lundi 31 octobre (préparation du budget 2017)
- Mercredi 16 novembre (approbation du budget 2017)
- Mercredi 14 décembre

La commission des Finances aura lieu le mercredi 21 septembre 2016.

VII. MOTIONS

Le président demande s'il y a des motions.

Madame MOULLET-BOUCHARDY a un projet de motion concernant le parking du cimetière. Elle donne lecture de son document :

Texte de la motion :

« Pour faire suite à de nombreuses discussions concernant le parking sauvage notamment au chemin du Bac lors des manifestations ayant lieu dans la salle polyvalente, je propose d'étudier la possibilité de faire un « vrai parking » dans le parking actuel du cimetière.

Je propose de faire faire un marquage au sol à cet endroit.

Nous pourrions ainsi stipuler dans le contrat de location de la salle suscitée l'obligation aux personnes qui louent cette salle de se parquer exclusivement dans ce parking ou dans les autres places réservées à cet effet dans le village. »

Le président demande ensuite aux conseillers s'ils désirent entrer en matière sur cette motion ce soir, l'abandonner ou la renvoyer en commission.

Après votation, cette motion est renvoyée en commission des routes à l'unanimité des membres présents ce soir.

Monsieur CHRISTIN a un projet de motion concernant les fleurs des champs. Il donne lecture de son document :

Texte de la motion :

« Considérant :

- L'engouement du Conseil municipal pour l'écologie ;
 - Le très bon accueil du projet de réseau écologique de la Champagne ;
-

Je demande au Conseil Administratif de mettre en place des prairies fleuries à la place des « gazons » aux chemins suivants :

- Chemin du Moulin-de-Vert
- Chemin des Cressonnex
- Route d'Aire-la-Ville
- Moulin-de-la-Ratte »

Le président demande ensuite aux conseillers s'ils désirent entrer en matière sur cette motion ce soir, l'abandonner ou la renvoyer en commission.

Après votation :

3 personnes pour traiter cette motion ce soir, 5 personnes pour renvoi de cette motion en commission et 2 abstentions.

La motion de Monsieur CHRISTIN est renvoyée en commission des routes.

VIII. QUESTIONS ET DIVERS

Information de Madame MOULLET BOUCHARDY

A la fin du dernier Conseil municipal, elle a parlé avec Monsieur APOTHELOZ du repas/loto des Aînés. En effet, les personnes qui ont participé à cette manifestation étaient contentes de savoir que c'était les membres de la commission qui avaient servi le repas. Elle lui a donc demandé si les membres de la commission ne pouvaient pas participer à toutes les activités qui sont offertes aux Aînés tout au long de l'année, à savoir le repas/loto, la sortie annuelle, la sortie aux Automnales, le repas des jubilaires et le repas de Noël, en expliquant que ces personnes avaient voté pour eux, et qu'ils ne les connaissaient peut-être pas tous. Monsieur APOTHELOZ lui a répondu qu'il en parlerait avec l'Exécutif. Elle remercie donc les membres de l'Exécutif car ils ont accepté que les membres de la commission participent au repas/loto, à la sortie aux Automnales, au repas de Noël.

Question de Monsieur CHRISTIN

Il dit qu'il n'est pas simple de préparer une motion. Il demande si certains points qui doivent y figurer ne pourraient pas être précisés, soit dans le règlement communal, soit dans un canevas de motion.

Le maire et Madame RAMBACH disent que les deux motions qui ont été proposées ce soir sont très claires. Le maire rappelle que l'avantage d'une motion est que la/le motionnaire attend une réponse concrète de l'Exécutif dans les quatre mois qui suivent la dépose de cette motion.

Information de Monsieur LANZA

Il informe les personnes présentes que le samedi 18 juin 2016, il y a aura une journée « Portes Ouvertes » à l'Usine des Cheneviers pour son cinquantième anniversaire. Cette manifestation aura lieu de 10h.00 à 17h.00, et il y aura des animations pour les enfants. Il encourage les personnes qui n'ont jamais visité ce site à y aller.

Suggestion de Monsieur NODA GONZALEZ

Il propose de mettre les autorisations de manifestations ainsi que les procès-verbaux dans les panneaux d'affichage officiels. En ce qui concerne les autorisations de manifestations, Madame RAMBACH ne pense pas que cela soit autorisé, mais elle va se renseigner. Par contre, pour les procès-verbaux, la réponse est positive.

Information de Monsieur ELTSCHINGER

Il dit qu'il y a à nouveau eu des vols dans la commune, notamment dans le parking souterrain des Ecrevisses. Il conseille à tout le monde de faire attention.

Cette séance étant la dernière de Madame HOWALD, conseillère municipale, qui a démissionné pour le 30 juin 2016, le maire donne lecture du discours qu'il a préparé à son intention.

Texte du discours :

Monsieur le Président du Conseil municipal,
Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,
Madame l'Adjointe,
Monsieur l'Adjoint,
Chère Domi,

Cette journée du 15 juin 2016 est une journée particulière pour toi, et pour nous tous, car il s'agit de ta dernière séance en ta qualité de conseillère municipale.

Tu es entrée au Conseil municipal le 1er juin 2003, après une brillante élection.

Tout au long de ton parcours au sein du Conseil, tu as fait partie de diverses commissions, telles que : bâtiments, école, emplacements publics, finances, animations des Aînés, environnement. Tu as également été présidente de la commission sécurité durant deux législatures, présidente de vérification des comptes en 2013, ainsi que présidente du Conseil municipal en 2014.

Pendant ces treize années passées au Conseil, tu as usé trois maires (Henri Duvillard, Barthélémy Roch et votre serviteur, ainsi que quatre adjoints (Barthélémy Roch, Bertrand Reich, Michel Apothéloz et votre serviteur) et une adjointe (Christine Rambach). Par contre, tu n'es pas arrivée à user notre secrétaire Véronique qui est toujours en place.

Tu t'es investie entre autres, tout au long de ces années, afin de faire avancer des projets communaux qui te tenaient à cœur, comme par exemple les fenêtres de l'Avent, avoir des bus durant les week-end, la sauvegarde du bureau de poste, une garderie d'enfants dans le local de l'ancienne poste, pérenniser le local des jeunes, défendre le club de pétanque, te soucier de la sécurité des enfants se rendant à l'école sur la rue du Vieux-Four, défendre avec acharnement le taux du centime additionnel afin que notre commune puisse élaborer tous ses grands projets, et pour finir, ton inconditionnel et précieux soutien pour nos magnifiques projets que sont notre zone sportive et la nouvelle mairie. J'arrêterai là mon énumération car la liste serait trop longue.

Parallèlement à cela, tu t'es beaucoup engagée avec l'Association l'Aire-de-Rien pour nos Aînés, que ce soit pour animer des manifestations (lotos et repas de Noël) et organiser des sorties récréatives très appréciées par ces personnes.

Pendant toutes les années où tu as siégé dans les deux salles du Conseil municipal, tu as toujours amené ta bonne humeur, ton bon sens et tes compétences pour le bien du Conseil, car tu étais une collègue très appréciée et écoutée. A contrario, tu avais vraiment le caractère bien trempé et râleur d'une bonne genevoise, mais c'est aussi ce qui fait ta personnalité.

En consultant nos archives, j'ai pu me rendre compte que tu as toujours été d'une ponctualité exemplaire, et que tu n'as manqué que deux séances du Conseil en treize ans. Respect !!!

Tu n'as jamais aimé te mettre sur le devant de la scène et tiré la couverture à toi, tu as toujours œuvré dans l'ombre, avec efficacité, pour toutes les manifestations que tu as organisées avec tes collègues de l'Aire-de-Rien, ainsi que celles et ceux du Conseil municipal.

J'aimerais également saluer tes qualités d'organisatrice, comme tu l'as prouvé en organisant notre sortie du Conseil municipal à Lyon il y a quelques années, ainsi que dernièrement la mise sur pied d'une équipe féminine de Inline.

Pour terminer ma petite allocution, j'aimerais, au nom de Michel et Christine, te remercier pour ton engagement sans faille pour la commune pendant toutes ces années, et te dire, à titre personnel, et du fond du cœur que je regrette ton départ et respecte ta décision.

Par contre, je pense qu'au vu de ton engagement pendant ces treize années et tous nos futurs projets encore à développer, tu aurais mérité une autre sortie du Conseil que celle que tu as bien voulu choisir.

Monsieur D. NOVELLE lui remet un bouquet de fleurs ainsi qu'une attention au nom de la commune.

Il remet également une attention à Monsieur NODA GONZALEZ pour son année à la présidence du Conseil municipal.

La séance est levée à 20 h. 55.